



ABC

Association Buccéenne
pour les éColiers

Mairie de Boissy le Châtel
77169 Boissy le Châtel

Dimanche 8 septembre 2024

**Brocante au Cœur du village
À BOISSY LE CHATEL**

FICHE D'INSCRIPTION :

À retourner avant le **25/08/24** à :

Association ABC
Mairie de Boissy le Châtel
77169 Boissy le Châtel

Une confirmation d'inscription vous sera communiquée par mail ou sms une fois le dossier complet et traité dans la semaine précédant la brocante.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone :

Adresse mail :

N°CNI ou passeport :

Je réserve : mètre(s) x **5** euros le mètre.

Total : €

Souhait emplacement (dans la mesure du possible):.....

Fournir la photocopie de la carte d'identité ou passeport

Remplir la déclaration sur l'honneur suivante :

Je soussigné(e).....

Domicilié.....

Déclare sur l'honneur ne pas avoir fait plus de 2 demandes de participation à un vide grenier cette année.

Fait à

Signature précédée de la mention "Lu et approuvé"

INFORMATIONS :

- Pour toute inscription **joindre obligatoirement avec la présente fiche, paiement.**
En cas d'absence le jour de la brocante, le règlement sera encaissé.
Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.
En cas d'annulation de notre part (pour cause météo ou raisons sanitaires ou diverses) l'encaissement vous sera restitué.

- **La manifestation est organisée au cœur du village de 8h00 à 18h00** horaires d'ouverture au public.
- **Aucun véhicule n'est accepté sur la brocante** ; le parking le plus proche se situe au niveau de la salle des fêtes de la commune. Possibilité aussi de se garer dans les rues adjacentes à la brocante.
- **Les arrivées des exposants devront avoir lieu entre 6h00 et 8h00** (rue de l'église côté coiffeur).
- **Une restauration sur place** est proposée par notre association.
- A leur arrivée, tous les exposants devront impérativement se présenter à un bénévole de l'association pour avoir leur numéro d'emplacement **Toute place non occupée à 8h30 sera redistribuée et non remboursée.**
- L'association ABC décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration de matériel ou d'objets de vente.
- **Il est demandé aux exposants de nettoyer leur emplacement à l'issue de la manifestation, de respecter l'environnement, les équipements publics et les riverains.**
- Un mètre de distance entre chaque exposant sera banalisé et rien ne pourra y être exposé.

Merci de votre compréhension.

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

PIECES A JOINDRE :

- La copie de la pièce d'identité ou passeport
- Le règlement par chèque à l'ordre de l'ABC ou par espèces sous enveloppe cachetée au nom de l'ABC.